

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE



FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE SERVICE CIVIQUE

Cette formation permet à chaque volontaire en service civique de prendre du recul sur son engagement civique et de profiter des échanges avec d'autres jeunes qui vivent la même expérience.

OBJECTIFS

- Devenir un citoyen acteur de sécurité civile
- Sensibiliser les volontaires en service civique aux enjeux de la citoyenneté.

CONTENU

Cette formation civique et citoyenne comprend un volet « théorique » qui se décline sous la forme d'ateliers basés sur des échanges et des pédagogies ludiques.

PROGRAMME

Module 1

Le climat : Enjeux et actions/ Notion engagement / Droits et devoirs des volontaires

- Les droits et devoirs des volontaires : le cadre légal et réglementaire du service civique, les missions des volontaires.
- L'engagement : s'engager, comment renforcer son envie d'agir dans la société civile, dans la vie associative ? Les concepts de liberté et d'égalité.
- La citoyenneté : civisme, solidarité, laïcité, vivre ensemble...
- Le climat : enjeux et actions. Consommer responsable, économiser l'énergie et réduire le gaspillage.

Module 2

La vie en société et le projet d'avenir

- La vie en société : la démocratie et la citoyenneté, les relations sur les lieux de travail, la gestion des conflits, l'égalité homme-femme, les discriminations, la santé.
- Le projet d'avenir : savoir identifier et valoriser ses compétences, adapter son projet à ses compétences et à ses envies, savoir se projeter.

PRÉ-REQUIS

- Avoir entre 16 et 25 ans (Conformément à la loi du 10 mars 2010 relative au service civique, tout jeune âgé de moins de 26 ans doit obligatoirement bénéficier d'une formation civique et citoyenne.)
- Être volontaire en service civique au moment de la formation.

DURÉE ET PERSONNALISATION DES PARCOURS

- Volume horaire en organisme de formation : 9h00 à 17h00 (pause de 1h pour le repas)
- La durée totale de formation est de 2 jours

CALENDRIER DES FORMATIONS THÉORIQUES

DATE	LIEU
07 et 10 novembre 2025 12 et 15 décembre 2025 30 janvier et 02 février 2026 06 et 09 mars 2026 24 et 27 avril 2026 12 et 15 juin 2026	16 rue des Cortots FONTAINE LES DIJON 21121
21 et 24 novembre 2025 23 et 26 janvier 2026	Maison des associations 4 rue Jules Ferry CHALON SUR SAONE 71100
20 et 23 mars 2026	2 Imp. Jean Bouvet MACON 71000

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation en présentiel de 7 personnes (minimum) à 15 personnes (maximum).
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à deux semaines avant la date de la formation (en fonction des places disponibles).
- La validation de l'inscription et la convocation seront envoyées dans un délai de maximum d'une semaine avant le début de la formation.

TARIFS ET MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- Frais d'inscription : 100 € TTC par volontaire en service civique (gratuit pour les services civiques portés par le Groupe APSALC et la Fédération Profession Sport Loisirs)

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement des frais d'inscription à la formation, sauf pour les collectivités et les établissements scolaires qui paieront sur facture (par chèque à l'ordre de « APSALC » ou par virement).

Toute désinscription non justifiée (hospitalisation, maladie...) une semaine avant la date de la formation Choisie sera facturée 50 € TTC.

COORDONNÉES ET CONTACT

Pédagogique :

Aude BERBEY

formation@apsalc.org

03 80 55 06 68

Administratif :

Amir HAMOU

amir.hamou@apsalc.org

06 80 58 15 57

INSCRIPTION

<https://bit.ly/4mEbFT5>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

La formation met l'action sur les échanges, la construction des savoirs, le développement de l'esprit civique et citoyen et l'esprit critique de chaque stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation de la formation ainsi qu'une attestation seront remises à chaque participant.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Information et adaptation des parcours en fonction des besoins spécifiques auprès de notre référente handicap :

Pascale TRACE – pascale.trace@apsalc.org – 03 80 55 06 64

INDICATEURS DE RESULTAT

En 2019 :

8 formations du 01/01/2019 au 31/12/2019. Elles ont réuni 106 volontaires en service civique.

En 2020 :

4 formations du 01/01/2020 au 31/12/2020. Elles ont réuni 48 volontaires en service civique.

En 2021 :

7 formations du 01/01/2021 au 31/12/2021. Elles ont réuni 78 volontaires en service civique.

En 2022 :

3 formations du 01/01/2022 au 31/12/2022. Elles ont réuni 41 volontaires en service civique.

En 2023 :

6 formations du 01/01/2023 au 31/12/2023. Elles ont réuni 68 volontaires en service civique.

En 2024 :

6 formations du 01/01/2024 au 31/12/2024. Elles ont réuni 67 volontaires en service civique.

Note de satisfaction globale des apprenants : 8,02/10